



Safety Data Sheet

Section 1 – Identification

Product name: Lithium ion rechargeable battery cell

Reference number: SDS-IBT-00026
Establishment / Revision: Aug, 2016

Product Identifier: Manufacturer:

Information Telephone Number: Information Facsimile Number: Information Email Address:

Paslode
155 Harlen Avenue
Glenview, IL 60025

Information Telephone Number: 800-222-6990

Information Facsimile Number: 847-247-4993

Information Email Address: tech@paslode.com

Product name: Lithium ion rechargeable battery cell

1. PRODUCT AND COMPANY IDENTIFICATION

- **Product name:** Lithium ion rechargeable battery cell
- **Product code:** None
(All models Sanyo manufactured and whose capacity is less than or equal to 5.4Ah, including the cell branded as Panasonic, excluding the cell whose shape is prismatic and two or more side of short / middle / long side excess 12mm/85mm/110mm.)
- **Company name:** Sanyo Electric Co., Ltd.
- **Address:** 222-1 , Kaminaizen, Sumoto City, Hyogo, Japan
- **Telephone number:** +81-799-24-4111
- **Fax number:** +81-799-23-2879
- **Emergency telephone number:** [Weekday] +81-799-23-3931 [Night and holiday] +81-799-24-4131

2. HAZARDS IDENTIFICATION

For the battery cell, chemical materials are stored in a hermetically sealed metal or metal laminated plastic case, designed to withstand temperatures and pressures encountered during normal use. As a result, during normal use, there is no physical danger of ignition or explosion and chemical danger of hazardous materials' leakage.

However, if exposed to a fire, added mechanical shocks, decomposed, added electric stress by miss-use, the gas release vent will be operated. The battery cell case will be breached at the extreme, hazardous materials may be released.

Moreover, if heated strongly by the surrounding fire, acrid gas may be emitted.

- **GHS classification:** Not available (This product is outside the scope of GHS system since it's considered as an "article".)
- **Most important hazard and effects**
Human health effects:
 - Inhalation:** The steam of the electrolyte has an anesthesia action and stimulates a respiratory tract.
 - Skin contact:** The steam of the electrolyte stimulates a skin. The electrolyte skin contact causes a sore and stimulation on the skin.
 - Eye contact:** The steam of the electrolyte stimulates eyes. The electrolyte eye contact causes a sore and stimulation on the eye. Especially, substance that causes a strong inflammation of the eyes is contained.**Environmental effects:** Since a battery cell remains in the environment, do not throw out it into the environment.
- **Specific hazards:**
 - If the electrolyte contacts with water, it will generate detrimental hydrogen fluoride.**
 - Since the leaked electrolyte is inflammable liquid, do not bring close to fire.**

3. COMPOSITION / INFORMATION ON INGREDIENTS

- Substance or preparation: Preparation
- Information about the chemical nature of product: *1

Portion	Material name	Concentration range (wt %)
Positive electrode	Lithium transition metal oxidate (Li[M] _m [O] _n *2)	20~60
Positive electrode's base	Aluminum	1~10
Negative electrode	Carbon	10~30
Negative electrode's base	Copper	1~15
Electrolyte	Organic electrolyte principally involves ester carbonate	5~25
Outer case	Aluminum, iron, aluminum laminated plastic	1~30

*1 Not every product includes all of these materials.

*2 The letter M means transition metal and candidates of M are Co, Mn, Ni and Al. One compound includes one or more of these metals and one product includes one or more of the compounds. The letter m and n means the number of atoms.

4. First Aid Measures

Spilled internal cell materials

- Inhalation:
Make the victim blow his/her nose, gargle. Seek medical attention if necessary.
- Skin contact:
Remove contaminated clothes and shoes immediately. Wash extraneous matter or contact region with soap and plenty of water immediately.
- Eye contact:
Do not rub one's eyes. Immediately flush eyes with water continuously for at least 15 minutes. Seek medical attention immediately.

A battery cell and spilled internal cell materials

- Ingestion:
Make the victim vomit. When it is impossible or the feeling is not well after vomiting, seek medical attention.

5. FIRE-FIGHTING MEASURES

- Suitable extinguishing media: Plenty of water, carbon dioxide gas, nitrogen gas, chemical powder fire extinguishing medium and fire foam.
- Specific hazards: Corrosive gas may be emitted during fire.
- Specific methods of fire-fighting: When the battery burns with other combustibles simultaneously, take fire-extinguishing method which correspond to the combustibles. Extinguish a fire from the windward as much as possible.
- Special protective equipment for firefighters:
Respiratory protection: Respiratory equipment of a gas cylinder style or protection-against-dust mask
Hand protection: Protective gloves
Eye protection: Goggle or protective glasses designed to protect against liquid splashes
Skin and body protection: Protective cloth

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

Spilled internal cell materials, such as electrolyte leaked from a battery cell, are carefully dealt with according to the followings.

- Precautions for human body:
Remove spilled materials with protective equipment (protective glasses and protective gloves). Do not inhale the gas as much as possible. Moreover, avoid touching with as much as possible.
- Environmental precautions: Do not throw out into the environment.
- Method of cleaning up: The spilled solids are put into a container. The leaked place is wiped off with dry cloth.
- Prevention of secondary hazards: Avoid re-scattering. Do not bring the collected materials close to fire.

7. HANDLING AND STORAGE

- Handling suggestions
- Do not connect the positive terminal to the negative terminal with electrical wire or chain.
- Avoid polarity reverse connection when installing the battery to an instrument.
- Do not wet the battery with water, seawater, drink or acid; or expose to strong oxidizer.
- Do not damage or remove the external tube.
- Keep the battery away from heat and fire.
- Do not disassemble or reconstruct the battery; or solder the battery directly.
- Do not give a mechanical shock or deform.

- Do not use unauthorized charger or other charging method. Terminate charging when the charging process doesn't end within specified time.
- Storage:
 - Do not store the battery with metalware, water, seawater, strong acid or strong oxidizer.
 - Make the charge amount 30~50% then store at room temperature or less (temperature= -20~35 degree C) in a dry (humidity: 45~85%) place. Avoid direct sunlight, high temperature, and high humidity.
 - Use insulative and adequately strong packaging material to prevent short circuit between positive and negative terminal when the packaging breaks during normal handling. Do not use conductive or easy to break packaging material.

8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION (WHEN THE ELECTROLYTE LEAKS)

- Control parameters
ACGIH has not been mentioned control parameter of electrolyte.
- Personal protective equipment
 - Respiratory protection: Respirator with air cylinder, dust mask
 - Hand protection: Protective gloves
 - Eye protection: Goggles or protective glasses designed to protect against liquid splashes
 - Skin and body protection: Working clothes with long sleeve and long trousers

9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

- Appearance
 - Physical state: Solid
 - Form: Cylindrical or Prismatic or Pouch (laminated)
 - Color: Metallic color or black(without tube if it has tube)
 - Odor: No odor

10. STABILITY AND REACTIVITY

- Stability: Stable under normal use
- Hazardous reactions occurring under specific conditions

- Conditions to avoid: When a battery cell is exposed to an external short-circuit, crushes, deformation, high temperature above 100 degree C, it will be the cause of heat generation and ignition. Direct sunlight and high humidity.
- Materials to avoid: Conductive materials, water, seawater, strong oxidizers and strong acids.
- Hazardous decomposition products: Acid or harmful gas is emitted during fire.

11. TOXICOLOGICAL INFORMATION

Organic Electrolyte

- Acute toxicity:
 - LD₅₀, oral - Rat 2,000mg/kg or more
- Irritating nature: Irritative to skin and eye

12. ECOLOGICAL INFORMATION

- Persistence/degradability:
Since a battery cell and the internal materials remain in the environment, do not bury or throw out into the environment.

13. DISPOSAL CONSIDERATIONS

- Recommended methods for safe and environmentally preferred disposal:

Product (waste from residues)

Specified collection or disposal of lithium ion battery is required by the law like as "battery control law" in several nations. Collection or recycle of the battery is mainly imposed on battery's manufacturer or importer in the nations recycle is required.

Contaminated packaging

Neither a container nor packing is contaminated during normal use. When internal materials leaked from a battery cell contaminates, dispose as industrial wastes subject to special control.

14. TRANSPORT INFORMATION

In the case of transportation, avoid exposure to high temperature and prevent the formation of any condensation. Take in a cargo of them without falling, dropping and breakage. Prevent collapse of cargo piles and wet by rain. The container must be handled carefully. Do not give shocks that result in a mark of hitting on a cell. Please refer to Section 7-HANDLING AND STORAGE also.

UN regulation

- UN number: 3480 (3481 when the battery is contained in equipment or packed with equipment)
- Proper shipping name:
Lithium ion batteries ("lithium ion batteries contained in equipment" or "lithium ion batteries packed with equipment")
- Class: 9 *
- Packing group: II *

** However this product is defined as above, it is **not** recognized as "DANGEROUS GOODS" or is treated as almost non-DANGEROUS GOODS when its transport condition accords with instructions or provisions depend on region and transportation mode.*

About the instructions or provisions, please see descriptions in box brackets of following regulations.

Regulation depends on region and transportation mode

- Worldwide, air transportation:
IATA-DGR [As non-DANGEROUS GOODS: "packing instruction 965 section II" / Almost as above however displayed as DANGEROUS GOODS: "packing instruction 965 section IB"] (When batteries are packaged with equipments or contained in equipments, refer packing instruction 966 or 967 instead of 965.)
- Worldwide, sea transportation:
IMO-IMDG Code [special provision 188]
- Europe, road transportation:
ADR [special provision 188]

15. REGULATORY INFORMATION

- Regulations specifically applicable to the product:
Wastes Disposal and Public Cleaning Law [Japan]
* Law for Promotion of Effective Utilization of resources [Japan]
US Department of Transportation 49 Code of Federal Regulations [USA]

About overlapping regulations, please refer to Section 14-TRANSPORT INFORMATION.

16. OTHER INFORMATION

- This safety data sheet is offered an agency who handles this product to handle it safely.
- The agency should utilize this safety data sheet effectively (put it up, educate person in charge) and take proper measures.
- **The information contained in this Safety data sheet is based on the present state of knowledge and current legislation.**
- This safety data sheet provides guidance on health, safety and environmental aspects of the product and should not be construed as any guarantee of technical performance or suitability for particular applications.

Reference

Dangerous Goods Regulations – 56th Edition Effective 1 January 2015: International Air Transport Association (IATA)
IMDG Code – 2014 Edition: International Maritime Organization (IMO)
The European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road – 2015:
The United Nations Economic Commission for Europe (UNECE)

First edition: Apr. 28, 2010
Prepared and approved by
Technical Administration Group
Portable Rechargeable Battery Business Division
Sanyo Electric Co., Ltd.

Section 1 – Identification

Nom du produit : Élément de batterie rechargeable ion-lithium

Identifiant du produit : Fabricant :

Numéro de téléphone pour informations : Numéro de télécopieur pour informations :

Adresse courriel pour informations :

Paslode

155 Harlen Avenue
Glenview, IL 60025

Numéro de téléphone pour informations : 800-222-6990

Numéro de télécopieur pour informations : 847-247-4993

Adresse courriel pour informations : tech@paslode.com

Nom du produit : Élément de batterie rechargeable ion-lithium

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE

- **Nom du produit : Élément de batterie rechargeable ion-lithium**

- **Code de produit : Aucun**

(Tous les modèles fabriqués par Sanyo et ceux dont la capacité est inférieure ou égale à 5,4 Ah, incluant l'élément de batterie vendu sous la marque Panasonic, excluant l'élément de batterie dont la forme est prismatique et dont deux côtés ou plus, court / moyen / long dépassent 12 mm / 85 mm / 110 mm.)

- **Nom de la compagnie : Sanyo Electric Co., Ltd.**
- **Adresse : 222-1, Kaminaizen, Sumoto City, Hyogo, Japon**
- **Numéro de téléphone : +81-799-24-4111**
- **Numéro de télécopieur : +81-799-23-2879**
- **Numéro de téléphone d'urgence : [en semaine] +81-799-23-3931 [nuit et jours fériés] +81-799-24-4131**

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Pour l'élément de batterie, les matériaux chimiques sont rangés dans un boîtier en métal scellé hermétiquement, ou en plastique laminé de métal, conçu pour supporter les températures et les pressions rencontrées pendant un usage normal. En résultat, pendant une utilisation normale, il n'y a pas de danger physique d'ignition ou d'explosion, ni de danger chimique de fuite de matériel dangereux.

Cependant, en cas d'exposition au feu, aux chocs mécaniques accrus, à une décomposition, un stress électrique accru par un mauvais usage, l'événement d'évacuation des gaz sera exploité. Le boîtier de l'élément de batterie sera ébréché à l'extrême et du matériel dangereux peut être relâché.

De plus, en cas de chauffage élevé par un feu environnant, un gaz âcre peut être émis.

- **Classification GHS : Non disponible (ce produit est hors de la portée du système GHS puisqu'il est considéré comme un « article. »)**

- **Dangers et effets les plus importants**

Effets sur la santé humaine :

Inhalation : La vapeur de l'électrolyte comporte une action anesthésiante et stimule l'appareil respiratoire.

Contact avec la peau : La vapeur de l'électrolyte stimule la peau. Un contact de l'électrolyte avec la peau cause une douleur et une stimulation sur la peau.

Contact avec les yeux : La vapeur de l'électrolyte stimule les yeux. Un contact de l'électrolyte avec les yeux cause une douleur et une stimulation des yeux. Spécialement, lorsque la substance qui cause une importante inflammation des yeux est contenue.

Effets sur l'environnement : Puisque l'élément de batterie reste dans l'environnement, ne pas le jeter dans l'environnement.

• Dangers spécifiques :

Si l'électrolyte entre en contact avec l'eau, cela va générer du fluorure d'hydrogène nuisible.

Puisque la fuite d'électrolyte est un liquide inflammable, garder éloigné du feu.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

- Substance ou préparation : Préparation
- Information concernant la nature chimique du produit : *1

Portion	Nom du matériel	Gamme de concentration (% du poids)
Électrode positive	Oxyde de métal de transition de lithium (Li[M] _m [O] _n *2)	20 à 60
Base de l'électrode positive	Aluminium	1 à 10
Électrode négative	Carbone	10 à 30
Base de l'électrode négative	Cuivre	1 à 15
Électrolyte	Électrolyte organique qui implique principalement du carbonate d'ester	5 à 25
Boîtier extérieur	Aluminium, fer, plastique laminé d'aluminium	1 à 30

**1 Ce ne sont pas tous les produits qui comprennent ces matériaux.*

**2 La lettre M signifie la transition métal, et les candidats de M sont Co, Mn, Ni et Al. Un composé comprend un ou plusieurs de ces métaux, et un produit comprend un ou plusieurs de ces composés.*

Les lettres m et n signifient le nombre d'atomes.

4. Mesures de premiers soins

Déversement de matériel interne de l'élément de batterie

- Inhalation :

Faire souffler la victime par le nez, et la faire se gargariser. Contacter un médecin au besoin.

- Contact avec la peau :

Retirer immédiatement les chaussures et les vêtements contaminés. Laver immédiatement les corps étrangers ou la région de contact, avec du savon et beaucoup d'eau.

- Contact avec les yeux :

Ne pas se frotter les yeux. Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau, et continuellement pendant au moins 15 minutes. Contacter un médecin immédiatement.

Déversement d'un élément de batterie et déversement du matériel interne de l'élément de batterie

- Ingestion : Faire vomir la victime. Quand cela est impossible, ou si elle ne se sent pas bien après avoir vomi, contacter un médecin.

5. MESURES D'EXTINCTION D'INCENDIE

- Média d'extinction adéquat : Beaucoup d'eau, gaz carbonique, azote, extincteur à la poudre chimique et mousse extinctrice.

- Dangers spécifiques : Des gaz corrosifs peuvent être émis pendant l'incendie.

- Méthodes spécifiques d'extinction d'incendie : Quand la batterie brûle simultanément avec d'autres combustibles, utiliser la méthode d'extinction qui correspond aux combustibles. Autant que possible, éteindre l'incendie dans le sens du vent.

- Équipement spécial de protection pour les pompiers :

Protection respiratoire : Équipement respiratoire de style cylindre de gaz, ou masque de protection contre la poussière

Protection des mains : Gants de protection

Protection des yeux : Lunettes de protection ou lunettes masque conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquide

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection

6. MESURES EN CAS DE FUITE ACCIDENTELLE

Le traitement d'un déversement de matériel interne de l'élément de batterie, tel qu'une fuite d'électrolyte de l'élément de batterie, sera adéquat en respectant les instructions suivantes :

- Précautions pour le corps humain :

Retirer les déversements de matériel avec de l'équipement de protection (lunettes de protection et gants de protection). Ne pas inhaler le gaz, autant que possible. De plus, éviter de toucher, autant que possible.

- Précautions environnementales : Ne pas jeter dans l'environnement.
- Méthode de nettoyage : Tout déversement de matières solides doit être placé dans un conteneur. L'endroit du déversement doit être essuyé avec un chiffon sec.
- Prévention des dangers secondaires : Éviter toute rediffusion. Ne pas apporter le matériel collecté près du feu.

7. MANIPULATION ET RANGEMENT

- Suggestions de manipulation
- Ne pas connecter le terminal positif au terminal négatif, avec un fil électrique ou une chaîne.
- Éviter une connexion de polarité inversée lors de l'installation de la batterie sur un instrument.
- Ne pas mouiller la batterie avec de l'eau, de l'eau de mer, un breuvage ou de l'acide; ni l'exposer à un agent oxydant fort.
- Ne pas endommager ou retirer le tube externe.
- Garder la batterie loin de la chaleur et du feu.
- Ne pas désassembler ou reconstruire la batterie, et ne pas souder la batterie directement.
- Ne pas lui faire subir un choc ou une déformation mécanique.
- Ne pas utiliser un chargeur non autorisé, ni une autre méthode de chargement. Faire cesser le chargement si le procédé de recharge ne se termine pas dans les délais spécifiés.

Rangement :

- Ne pas ranger la batterie avec de la quincaillerie en métal, de l'eau, de l'eau de mer, un acide fort ou un agent oxydant fort.
- Charger à au moins 30 à 50 %, puis ranger à la température de la pièce ou moins (température = -20 à 35 degrés C), dans un endroit sec (humidité : 45 à 85 %). Éviter les rayons directs du soleil, la température élevée et l'humidité élevée.
- Utiliser du matériel isolant et un emballage solide pour prévenir un court-circuit entre le terminal positif et le terminal négatif si l'emballage se brise pendant une manipulation normale. Ne pas utiliser un matériau d'emballage conducteur ou qui soit facile à déchirer.

8. CONTRÔLES D'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE (LORSQUE L'ÉLECTROLYTE FUT)

- Paramètres de contrôle

ACGIH ne mentionne pas de paramètre de contrôle d'électrolyte.

- Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Respirateur avec cylindre d'air, masque contre la poussière

Protection des mains : Gants de protection

Protection des yeux : Lunettes masques ou lunettes de protection conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquide

Protection de la peau et du corps : Vêtements de travail avec manches longues, et pantalons longs

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Apparence

État physique : Solide

Forme : Cylindrique, ou prismatique, ou pochette (laminée)

Couleur : Couleur métallique ou noire, (sans le tube; si munie d'un tube)

Odeur : Aucune odeur

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- Stabilité : Stable dans des conditions d'utilisation normale.
- Réactions dangereuses qui peuvent survenir dans des conditions spécifiques.
- Conditions à éviter : Élément de batterie exposé à un court-circuit externe, broyé, déformé, exposé à une température élevée de plus de 100 degrés C, cela peut causer l'ignition et la génération de chaleur. Rayons directs du soleil et humidité élevée.
- Matériel à éviter : Matériaux conducteurs, eau, eau de mer, agent oxydant fort et acide fort.
- Produits de décomposition dangereux : Un gaz âcre ou nocif peut être dégagé pendant la combustion.

11 INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Électrolyte organique

- Toxicité aigue : LD₅₀, oral - rat 2,000 mg/kg ou plus
- Nature irritante : Irritant pour la peau et les yeux

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

- Persistance / dégradabilité : Puisque l'élément de batterie et le matériel interne restent dans l'environnement, ne pas enterrer ni jeter dans l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS POUR LA DISPOSITION

- Méthodes recommandées pour une disposition sécuritaire, et préférable pour l'environnement :

Produit (déchets des résidus)

La collecte ou la disposition spécifiée d'une batterie aux ions de lithium est requise par la loi sous l'appellation de « loi sur le contrôle des batteries, » dans plusieurs pays. La collecte ou le recyclage de la batterie est imposé principalement au fabricant ou à l'importateur de la batterie, dans les pays où le recyclage est requis.

Emballage contaminé

Ni un conteneur ni un emballage ne sont contaminés lors d'une utilisation normale. Lorsque le matériel interne fuit d'un élément de batterie, et qu'il crée une contamination, jeter comme un déchet industriel assujetti à un contrôle spécial.

14. INFORMATION POUR LE TRANSPORT

En cas de transport, éviter l'exposition à une température élevée, et prévenir la formation de condensation. Éviter les chutes, d'échapper et de les briser lors du chargement. Prévenir l'écrasement des piles lors du chargement, et protéger contre la pluie et le liquide. Le conteneur doit être manipulé avec soin. Ne pas exposer à des chocs qui pourraient résulter en une marque sur un élément de batterie. Veuillez vous référer aussi à la section 7 - MANIPULATION ET RANGEMENT.

Réglementation de l'ONU

- Numéro ONU : 3480 (3481 quand la batterie est contenue dans l'équipement, ou emballée avec l'équipement)
- Nom spécifique d'expédition :
Batteries ion-lithium (« batteries ion-lithium contenues dans l'équipement » ou « batteries ion-lithium emballées avec l'équipement »)
- Classe : 9 *
- Groupe d'emballage : II *

** Cependant ce produit défini tel que ci-dessus, n'est **pas** reconnu comme une « MATIÈRE DANGEREUSE » ou traité comme une MATIÈRE NON DANGEREUSE lorsque ses conditions de transport sont conformes aux instructions, ou que les provisions dépendent de la région et du mode de transport.*

Concernant les instructions ou les provisions, veuillez vous référer aux descriptions dans les encadrés des réglementations suivantes.

La réglementation varie selon la région et le mode de transport

- **Dans le monde entier, transport aérien :**

IATA-DGR [en tant que MATIÈRE NON DANGEREUSE : « instruction d'emballage 965, section II » /

Presque comme ci-dessus, mais affiché comme MATIÈRE DANGEREUSE : « instruction d'emballage 965, section IB »]

(Lorsque les batteries sont emballées avec des équipements, ou qu'elles sont contenues dans l'équipement, vous référer aux instructions d'emballage 966 ou 967, plutôt que 965.)

- **Dans le monde entier, transport maritime :**

Code OMI-IMDG [provision spéciale 188]

- **Europe, transport terrestre :**

ADR [provision spéciale 188]

15. INFORMATION RÉGLEMENTAIRE

- Réglementations applicable spécifiquement au produit :

Lois sur la disposition des déchets et sur le nettoyage public [Japon]

Loi sur la promotion de l'utilisation efficace des ressources [Japon]

Département Américain des transports (DOT) : Code 49 des réglementations fédérales [États-Unis]

**Au propos des réglementations qui se chevauchent, veuillez vous référer à la section 14 – INFORMATION POUR LE TRANSPORT.*

16. AUTRES INFORMATIONS

- Cette fiche technique santé-sécurité est offerte à l'agence qui traite ce produit, pour le manipuler de manière sécuritaire.

- L'agence doit utiliser efficacement cette fiche technique santé-sécurité (la mettre en place, former la personne en charge), et doit prendre les mesures appropriées.

- **L'information contenue dans cette fiche technique santé-sécurité est basée sur l'état actuel de la connaissance des législations.**

- Cette fiche technique santé-sécurité procure des directives concernant la santé, la sécurité et les aspects environnementaux du produit, et ne doit pas être interprétée comme une garantie de performance technique, ou d'applicabilité pour des applications particulières.

Références

Réglementations sur les matières dangereuses – 56^{ème} édition, effective le 1^{er} janvier 2015 : International Air Transport Association (IATA)

Code IMDG – Édition 2014 : Organisation maritime internationale (OMI)

La convention européenne concernant l'acheminement international des matières dangereuses sur la route – 2015 : Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (UNECE)

Première édition : 28 avril 2010

Préparé et approuvé par :

Le groupe d'administration technique

Division des affaires des batteries rechargeables

Sanyo Electric Co., Ltd.